

Termes de référence de la mission d'évaluation du projet AMUDDU-FP
Accès des personnes migrantes et réfugiées aux dispositifs existante d'orientation, de formation professionnelle et d'accompagnement post-formation

Contexte et stratégie de mise en œuvre de l'intervention

Contexte opérationnel

En raison de sa position géographique, de la fermeture des frontières européennes, et de l'existence d'un climat géopolitique et socio-économique incertain dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne et du Moyen Orient, le Maroc, traditionnellement terre d'émigration, est également devenu un point de transit vers l'Europe et un pays d'accueil pour un nombre croissant de migrants irréguliers, de requérants d'asile et de réfugiés.

Le Maroc se trouve donc, confronté à la difficulté de gestion de ces flux migratoires mixtes, englobant migrants économiques et requérants d'asile et réfugiés.

Par ailleurs, le Maroc a exprimé son souhait de développer un cadre législatif et des capacités institutionnelles en matière d'asile.

Cette volonté s'est concrétisée vers la fin de 2013 avec l'adoption par le Maroc d'une nouvelle politique migratoire et d'asile dont les principales manifestations, pour le moment, sont la reconnaissance du statut de réfugié et la régularisation exceptionnelle de la situation de séjour des migrants en situation illégale. Le cadre juridique et institutionnel devant gérer la situation des migrants et la question des réfugiés est en cours d'élaboration par le département en charge de la migration. Ce dernier a promis une large concertation avec les acteurs de la société civile pour la définition et la mise en œuvre des axes de la nouvelle politique migratoire marocaine.

L'intégration économique des migrants à travers leur insertion dans le marché de l'emploi et dans les systèmes productifs pourrait être considérée comme le moteur de leur intégration globale. Si, en effet, cette intégration économique est réussie, celle-ci entrainera très probablement les autres aspects d'intégration car elle en est le point focal. Si, au contraire, elle échoue, il sera difficile de considérer que les migrants ont été réellement intégrés dans la société d'accueil.

De même, l'intégration économique contribuera positivement à la lutte contre toute forme de discrimination dont les migrants sont parfois victimes.

Description du projet

Le projet « *Amuddu: Appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile* » a pour ambition de contribuer à mieux assurer l'intégration

des migrantes et des migrants et la gestion des flux migratoires au Maroc (objectif général). Pour ce faire, le projet est centré sur l'amélioration de l'employabilité des migrantes et des migrants au Maroc (objectif spécifique).

La Direction de la Migration (relevant du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'Étranger), l'Entraide Nationale (EN) - organisme sous tutelle du Ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille -, l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) - entité sous tutelle du Ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences - et les organisations de la société civile actives dans le domaine de l'intégration économique des migrant(e)s sont partenaires, bénéficiaires et acteurs de cette intervention.

Le projet est ancré au niveau de la Direction des Affaires de la Migration sera développé au niveau central avec un focus géographique sur l'axe Rabat-Casablanca.

L'intervention s'articule autour des trois objectifs intermédiaires (O.I.) suivants :

- **O.I. 1.** L'accès des migrant(e)s et des réfugié(e)s aux dispositifs existants d'orientation et de formation professionnelle est mieux assuré ;
- **O.I. 2.** L'accès des migrant(e)s et des réfugié(e)s aux dispositifs d'accompagnement à l'(auto)emploi et au marché de l'emploi est amélioré ;
- **O.I. 3.** L'action conjointe des structures travaillant dans le domaine de l'intégration économique des migrant(e)s est dynamisée et mieux coordonnée.

La présente action vise à renforcer la dynamique créée par l'intervention « Amuddu » en termes d'accès des personnes migrantes et réfugiées aux dispositifs existants d'orientation et de formation professionnelle et, notamment, l'accompagnement post-formation des migrant(e)s apprenti(e)s de la formation professionnelle.

- **Objectif spécifique :** faciliter l'accès des personnes migrantes et réfugiées aux dispositifs existants d'orientation et de formation professionnelle.
- **Résultat :** les vulnérabilités des migrant(e)s en termes d'employabilité et les mesures d'atténuation pour l'intégration des migrant(e)s dans les programmes de formation professionnelle (FP) et les dispositifs d'accompagnement post-formation sont identifiées.

Mise en oeuvre de la mission d'évaluation

Impact attendu

Cette évaluation devrait aboutir à :

- Une capitalisation des bonnes pratiques du mécanisme de coordination en cours entre les différents partenaires pour une meilleure réponse aux besoins d'intégration économique des migrants régularisés ;
- Une meilleure harmonisation de l'offre de formation professionnelle offerte par l'Entraide Nationale, l'artisanat et l'OFPPT, ainsi que l'offre de service de l'ANAPEC et de l'AMAPPE, collectivement à destination des migrants régularisés afin d'assurer la continuité de la collaboration post-projet;
- Une amélioration du programme de la formation professionnelle pour les migrants régularisés via la proposition d'un mécanisme de travail optimal entre les acteurs ;

Résultats attendus

Le rapport final du consultant devra contenir les éléments suivants :

- Récapitulatif de la revue documentaire ;
- Exposé de l'approche méthodologique de l'étude ;
- Compte rendu des différentes rencontres avec les partenaires, focus groupes avec les migrants et autres parties prenantes du projet ;
- Analyse du mécanisme de coordination existant : constats, bonnes pratiques et points à améliorer ;
- Analyse des résultats de l'accompagnement du projet sur un échantillon des migrants bénéficiaires ;
- Propositions et recommandations pour un mécanisme de coordination optimal entre les différentes parties prenantes.

Certains indicateurs devraient être mesurés ou approchés dans le cadre de cette étude :

- Nombre de migrants accompagnés à la formation professionnelle ;
- Nombre de migrants ayant finalisé la formation professionnelle ;
- Motifs de la déperdition de la formation professionnelle ;
- Nombre des bénéficiaires des bourses de formation ;
- Employabilité des lauréats de la formation professionnelle ;

Organisation et conduite de l'évaluation

L'AMAPPE est la gestionnaire de la mission d'évaluation, elle assure toute activité de coordination et gère l'ensemble du processus. Ainsi, elle veillera au respect du planning, à la remise des livrables attendus, à l'organisation d'une réunion de briefing au démarrage du contrat et une réunion de débriefing avant la soumission du

rapport final. Elle fera le nécessaire pour que les experts ayant accès aux documents et autres sources d'information pertinents. Elle sera le point focal si des difficultés devaient surgir pendant le processus d'évaluation. Dans sa fonction de gestionnaire, l'AMAPPE :

- est la personne de contact pour l'évaluateur/trice « chef d'équipe d'évaluation » ;
- octroie un avis favorable ou un avis défavorable aux demandes de modifications par rapport aux TDR de cette revue ;
- compile les informations reçues par les différents acteurs sur les rapports élaborés par les évaluateurs et les transmet à l'équipe d'évaluateurs ;
- est responsable du contrôle qualité sur les livrables remis.

Durée de l'évaluation

La prestation débutera après signature du contrat. La période d'évaluation est prévue entre le **15 juillet et le 15 août 2022**.

Compétences et expériences requises pour l'équipe d'évaluation

- Compétences académiques : diplôme d'études supérieures dans le domaine des sciences sociales, de l'économie, du développement d'autres domaines connexes.
- Expérience :
 - Minimum de 10 ans d'expérience dans l'évaluation de programmes similaires ;
 - Une expérience prouvée dans le suivi et l'évaluation des programmes d'Insertion Socioéconomique ;
 - Une expérience prouvée dans l'utilisation de méthodes mixtes et des évaluations participatives ;
 - Une Expérience de travail avec des migrants est souhaitable ;
 - Connaissances linguistiques : maîtrise du français. L'arabe est considéré comme un atout.

Soumission de la Proposition

- La proposition du consultant se composera :
 - D'une offre technique comprenant :
 - Une note de présentation de la méthodologie à utiliser (5 pages maximum) ;
 - Les références et expériences du consultant ;
 - (S'il y a lieu) la constitution de l'équipe, la répartition des responsabilités entre ses membres et les CV proposés ;
 - Le calendrier prévisionnel d'intervention ;
 - Une estimation des charges ;

- D'une offre financière ne dépassant pas cinq mille (5.000) euros TTC, incluant : le budget global (Hors Taxe et TTC) et un budget détaillé (honoraires, indemnités journalières, transports).
- 50% des honoraires seront versées à la signature du contrat et les 50% restant seront versés à la validation du rapport final.

La proposition est à transmettre, par courriel uniquement, à l'adresse : amappe@mtds.com avant le **29 juillet 2022** en mentionnant en objet « Mission d'évaluation AMUDDU-FP ». D'autres références peuvent être demandées en cas de besoins.